

LES CHARBONNAGES DU BOIS-DU-LUC PENDANT LA GRANDE GUERRE (3e partie)



Par Eddy E. Felix,
Expert-comptable et Conseil fiscal,
Membre de l'Academy of Accounting Historians
felieddy@voo.be

Cet article est la suite de l'article paru dans la RBC N°1/2017

La Vie aux Charbonnages du Bois-du-Luc en 1917

Fin 1916, début 1917 la presse relaie les premières offres de paix et un souffle d'espoir affleure les populations lassées par une guerre qui n'en finit pas. L'Allemagne essaye d'ouvrir des négociations avec Alliés qui sont rejetées sur le champ. Sur le front de l'Ouest après l'offensive du Chemin des Dames (avril 1917) qui a complètement échoué, des troupes françaises se sont mutinées et Pétain prend une position de repli en attendant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Sir Douglas Haig, commandant des forces britanniques sur le continent estime quant à lui que le moment est venu de déclencher l'offensive sur le front de l'Ouest, de conquérir la plaine des Flandres, pour s'emparer de la côte belge et neutraliser la base sous-marine de Zeebruges. La Troisième Bataille d'Ypres précédée d'un bombardement de 8 jours débute le 7 juin par la prise de Messines le 14 juin 1917. Les armées sont épuisées et une pause intervient. L'offensive est relancée le 31 juillet mais s'arrête avec la prise Passchendaele le 6 novembre 1917 faisant 400.000 victimes pour gagner 8 km.

Faisant l'objet d'un blocus des pays alliés l'Allemagne veut s'emparer de tout ce que la Belgique recèle en machines, métaux y compris en arbres et bestiaux. Les usines qui ne sont pas démantelées tournent au ralenti. Les charbonnages producteurs d'énergie ne sont pas touchés par ces mesures mais des entraves et des difficultés de toute nature contrarient la bonne marche des travaux. La production de charbon continue de baisser passant de 16 millions 863 tonnes en 1916 à 14 millions 920 tonnes en 1917¹. Il s'est mis à geler en Belgique à

partir de la mi-janvier, l'hiver s'est prolongé jusqu'au mois d'avril et les écoles du pays ont été fermées pour faire des économies de charbon. La politique allemande se durcit dans les territoires occupés. Le chômage vient gonfler les rangs des nécessiteux. Une ordonnance du gouverneur général von Bissing du 15 mai 1916 visant les chômeurs belges est mise en application en octobre 1916. Environ 120.000 belges sont victimes de cette déportation mais la main d'œuvre ne répond pas aux attentes et des retours d'Allemagne d'ouvriers misérables et épuisés s'effectuent à partir de mars 1917. La situation est vécue de plus en plus difficilement. Paul Max un journaliste bruxellois en chômage écrit dans son journal.

Samedi 31 mars 1917

L'amaigrissement est général : l'anémie augmente de jour en jour. Les aliments, horriblement chers, n'ont plus les mêmes propriétés nutritives. «Repren- dre des forces» ? Avec quoi : la viande que l'on mange ressemble à du caoutchouc, les œufs coûtent 45 centimes, on n'a plus de pommes de terre, on est rationné pour le pain. Alors ? Il faut "prendre patience"... Il nous faut prendre patience depuis presque 3 ans. J'ai maigri de 13 kilos et j'ai le cou déformé par un de ces «rutabagas» dont la guerre nous fait don. C'est un plaisir de plus qui s'ajoute aux autres².

Le charbon est devenu tellement rare et cher au point que certains bourgmestres des communes parcourues par le vicinal d'Enghien à Bruxelles ont procédé à la réquisition de wagons de charbon passant dans leur commune. Pour les Charbonnages du Bois du Luc ces agissements sont entièrement

¹ Pirenne Henri, Histoire de Belgique, La Renaissance du Livre,**** , p.336.

² www.facebook.com/paulmax 1914-1918

illégaux et la société invite ses clients à porter plainte au procureur du roi car de manière constante la marchandise voyage aux risques et périls des clients depuis le départ des puits³.

Malgré la guerre, les pénuries et les combats du front à 100 km, la vie continue avec ses paradoxes: un article décrivant les installations de la société est repris dans le nouveau Guide industriel édité par le Touring-club⁴, et le 16 août 1917 l'autorité occupante met en service, le tronçon du canal du Centre⁵ entre Thieu et Houdeng, permettant à des péniches de 300 tonnes de transiter du canal de Charleroi à Bruxelles à celui de Mons à Condé et passer ainsi de la vallée de la Meuse à celle de l'Escaut.

Production, vente de charbons, relation avec les autorités d'occupation.

Pour une grande exploitation industrielle comme les Charbonnages du Bois du Luc les difficultés sont multiples. Les objets d'approvisionnement sont de plus en plus difficiles à trouver et leur qualité se dégrade. Par exemple le graissage défectueux des wagonnets du fond fatigue les chevaux et les locomotives à benzine s'usent plus rapidement d'où des pannes outre mesure⁶. Devant la difficulté et la cherté des pièces de rechange la société rétablit la fonderie de cuivre et de bronze en escomptant réaliser ainsi des économies⁷. La question de l'alimentation du personnel ouvrier devient de plus en plus inquiétante et vient s'ajouter aux difficultés précédentes amenant une diminution inévitable du rendement de la main d'œuvre. Lors de sa réunion du 1 février 1917, le Comité d'Administration s'alarme parce que le prix de revient de la tonne de charbon a augmenté de 3 frs 99 par rapport à juillet 1914 par suite du prix élevé des approvisionnements et des rendements décroissants de la main d'œuvre. En matière d'approvisionnement une des préoccupations des charbonnages est l'acquisition de bois de mine. Les quatre charbonnages du Centre occidental (Bois-du-Luc, Bracquegnies, Bray et Maurage) forment un groupement pour l'acquisition de bois sur pied dans la région de Bastogne et leur transport par trains et bateaux. L'entente comporte l'obligation réciproque des participants à venir en aide à leurs voisins de sorte que l'arrêt éventuel des exploitations se fasse simultanément pour les quatre sociétés⁸.

L'autorité allemande procède à des réquisitions de cuivre auquel la société collabore. Les seules objections le sont au niveau du prix. Lors de sa réunion du 2 mai 1917 le comité d'administration estime qu'il n'y a pas lieu d'accepter la réduction de 50% proposée pour les réquisitions de cuivre⁹. Pour limiter l'avidité de marchands qui exploitent la misère publique, l'occupant prend des mesures en suspendant la vente au comptant, réglementant les expéditions par rail et interdisant les transports par voitures et chariots¹⁰.

Investissements

La société consciente de sa situation privilégiée considère que la guerre devra bien finir un jour, veut se trouver en position de force et avec son directeur général André qui en est l'initiateur, poursuit son plan d'investissement de 1915. Elle décide l'achat d'un groupe turbo-alternateur de 1500 KW pour le siège du Quesnoy. La commande est passée aux établissements Cockerill et l'alternateur est fourni par la société suisse Brown- Boveri. Cet investissement présente une dépense de 413.210 frs¹¹. L'achat de deux locomotives à benzine pour le fond à la firme Dorzee de Boussu pour prix de 10.750 frs pièce est suivi de pourparlers pour l'achat de trois nouvelles locomotives sur base de 11.000 frs l'unité. La société décide aussi de se procurer les chevaux et les ânes nécessaires à la marche régulière de l'exploitation, le nombre de chevaux de plus de 16 ans d'âge atteignant plus de 50 unités¹². La société entre en pourparlers avec différents propriétaires et achète des terrains nécessaires à son développement : 27 hectares à Trivières, 22 hectares de terrains appartenant à la famille de Croÿ à Havré. Le prix des terrains se négocie de 5 à 6.000 frs l'hectare mais la société ira jusqu'à offrir 10.600 frs, soit la double valeur pour l'achat de terrains nécessaires à l'extension du terril de Bois-du-Luc. A la vente la société se montre très dure. Lorsque la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux renouvelle une demande d'achat amiable pour la déviation du parcours du tramway de Bracquegnies à La Louvière, la société exige 50.000 frs l'hectare qu'elle justifie pour sauvegarder ses intérêts, l'indemniser des frais de gardiennage et la libérer de la responsabilité en cas d'accident¹³. La société achète aussi de nombreuses maisons.

³ Charbonnages du Bois du Luc, Registre des délibérations N° 12, Séance du Comité d'Administration (C.A.) du 29 août 1917.

⁴ C.A. du 2 mai 1917.

⁵ En 1914 seul l'ascenseur de Houdeng- Goegnies (Ascenseur N° 1) était construit, les 3 autres ascenseurs étaient en cours de construction.

⁶ C.A. du 27 février 1917.

⁷ C.A. du 2 mai 1917

⁸ C.A. du 1 février 1917.

⁹ C.A. du 2 mai 1917.

¹⁰ C.A. du 2 août 1917.

¹¹ C.A. du 1 février 1917.

¹² C.A. du 27 décembre 1917.

¹³ C.A. du 29 novembre 1917.

Mesures sociales

Les questions du recrutement des ouvriers et de l'alimentation du personnel sont les préoccupations majeures des dirigeants des Charbonnages du Bois du Luc. La société subventionne l'œuvre de la «Migration Ouvrière» de Louvain pour peupler son hôtellerie ouvrière et songe à organiser le recrutement de la main d'œuvre pour après la guerre. Outre un subside annuel de 500 frs elle alloue une prime de 5 frs par ouvrier fourni ayant travaillé pendant au moins un mois¹⁴. Selon le rapport mensuel du 30 mai 1917 le salaire journalier moyen des ouvriers du fond et de la surface était de 4,33 frs pour l'exercice 1915/1916 et de 4,71 frs pour l'exercice 1916/1917 soit une augmentation de 8,8%¹⁵. Une demande d'augmentation de salaires a été faite par les ouvriers au début de l'année. Cette demande n'a pu être satisfaite que liée aux prix du charbon¹⁶: +19% en juillet 1917, +14% en août 1917 et +29% au 1 octobre 1917¹⁷ avec l'augmentation du prix des réquisitions de charbon accordée par la Kohlenzentrale. Mais cette augmentation de salaires est loin de compenser l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Sur base d'un index de 100 en août 1914 les prix ont augmenté à 685 en août 1917 pour atteindre 941 en octobre 1917. Devant les rigueurs de l'hiver la société rétablit l'octroi de charbon à prix réduit pour les pensionnés et veuves de pensionnés aux mêmes conditions que pour les ouvriers¹⁸. Cette disposition est étendue aux pensionnés parents de victimes d'accidents de travail¹⁹.

Entretemps le traitement des ingénieurs et employés a été augmenté de 10% au 1 juin 1917. Des augmentations individuelles et des changements de catégories ont également été accordés. Le personnel employé présenta toutefois une requête en vue d'obtenir une allocation extraordinaire proportionnelle aux charges de famille. Après l'augmentation de prix obtenue dans le cadre des réquisitions il a été décidé au 1 octobre 1917 qu'une allocation de 10 % sera accordée à tout le personnel : ingénieurs, employés et religieuses enseignantes. Prenant en considération la demande des employés retraités avant la création de la Caisse de Pensions, le Comité décide d'accorder une majoration provisoire de 25% aux pensions égales ou inférieures à 900 frs²⁰.

Devant la diminution continuelle des rendements, les absences de plus en plus nombreuses pour cause de maladie et de faiblesse et de défection du personnel vers l'étranger (50 ouvriers)²¹ il est décidé d'installer une boucherie en annexe à l'Economat ouvert en février 1916²². Cette boucherie vend la marchandise avec un rabais de 35 % par rapport aux prix du jour des bêtes achetées sur pied. Assez rapidement les pertes sur l'économat représentent 8% de la masse salariale²³. La société met également à la disposition du personnel tous les terrains disponibles pour lui permettre de développer la culture des légumes nécessaires à son alimentation (au prix de 160 frs l'Ha). En coordination avec les charbonnages voisins et par l'intermédiaire de l'Association Charbonnière du Centre (A.C.C.) et du Comptoir Général d'Approvisionnements (C.G.A.) la société constitue des approvisionnements au prorata du personnel occupé dans chaque société mais en septembre le directeur général annonce au Comité qu'il a effectué 30 tonnes d'achats de féveroles, de haricots, de pois, de pommes de terre comme provision d'hiver pour un montant de 200.000 frs. Comme tous les charbonnages du pays, les Charbonnages du Bois du Luc adhère à la «Société coopérative de Belgique pour le ravitaillement en charbon de la Population». Le but de cette société est de mettre à la disposition des provinces et des communes tous les charbons disponibles des producteurs pour éviter que les consommateurs n'aient à passer par les exigences exagérées des intermédiaires et pour que la répartition des combustibles soit faite de la façon la plus équitable²⁴. La Société dépose une promesse de souscription de 250.000 frs pour répondre à l'appel du Comité de Secours et d'Alimentation du Hainaut. Cette somme est la part de sa participation, d'après son extraction de charbon dans la promesse totale de 2.000.000 frs consentie par l'Association Charbonnière du Centre (A.C.C.)²⁵ Pour l'assemblée générale de mai 1917 un rapport sur l'état sanitaire des ouvriers avait été demandé au Dr Dieudonné Roger, chirurgien de l'hôpital du charbonnage. Ce rapport ne laisse aucun doute il conclut en renseignant une grande augmentation de toutes les affections dues à la faiblesse et à la malpropreté : *tuberculose sous toutes ses formes (pulmonaires, ganglionnaire, osseuse, abdominale et laryngienne, panaris, furonculose, anthrax, gale)*. *Toute la population a diminué de poids et chez cer-*

¹⁴ C. A. du 28 février 1917.

¹⁵ Musée de la Mine Robert Pourbaix. BM 218-Rapport mensuel du 30 mai 1917.

¹⁶ Vanbersy Camille, Charbon et occupation-Panorama des bassins houillers du Centre et du Couchant de Mons entre 1914 et 1918. Colloque : Composer avec l'ennemi en 14-18. CEME, Charleroi 26-27 octobre 2017.

¹⁷ Pirenne Henri, op.cit., p.332.

¹⁸ C. A. du 1 février 1917.

¹⁹ C. A. du 28 mars 1917.

²⁰ C. A. du 29 novembre 1917.

²¹ L'Allemagne a fait une propagande.

²² C. A. du 19 avril 1917.

²³ C. A. du 27 juin 1917.

²⁴ C. A. du 2 août 1917.

²⁵ C. A. du 30 mai 1917.

tains la cachexie se caractérise par l'hydrémie, c'est-à-dire le gonflement des ligaments des membres dans l'albumine, à tel point que beaucoup d'ouvriers se déclarent incapables de travailler et leur état ne laisse aucun doute à cet égard²⁶. Il ne faut cependant pas voir dans l'ensemble de ces œuvres une démarche purement philanthropique mais plutôt, pour citer les propos du directeur: «un investissement pour éviter d'aboutir au dépérissement du plus précieux de nos capitaux: la main d'œuvre». Ou encore «La restauration du matériel humain s'imposera au lendemain de cette terrible guerre, au même titre au moins, que celle du matériel machine»²⁷.

Gestion, administration et comptabilité de la société.

En 1917 la société tient 12 réunions du comité d'administration et 3 assemblées générales.

Elle eut à prendre connaissance du 20 janvier au 29 décembre 1917 de 29 significations de vente, mainlevées de saisies, mise en gage de titres de la société²⁸. L'évaluation des stocks est un problème. Les soubresauts de la détermination du prix de revient ne permettent plus de suivre exactement les résultats réels de l'exploitation lors des mises et des reprises en magasin. En sa séance du 29 novembre le Comité du 29 novembre 1917 décide que les charbons destinés à la vente comme ceux consommés aux chaudières seront évalués à une valeur de 10 frs inférieure au prix de vente. Les prix de vente des charbons ont augmenté dans l'ensemble d'une façon presque continue, comme les prix de toutes denrées, en raison de la réduction du pouvoir d'achat. C'est à l'occasion de l'examen détaillé du bilan de l'exercice social 1916-1917 qu'apparaissent pour la première fois des mots nouveaux, les mots: «chef comptable» dans les documents des Charbonnages du Bois du Luc. *Le chef comptable avec le directeur général expose au comité d'Administration les différents postes du bilan*²⁹. Il effectue la mission de l'agent comptable, l'agent qui rend des comptes. Il s'agit de M. Charles Pary employé de la société qui en 1905 a été chargé des fonctions d'agent comptable en remplacement d'Alphonse Druart révoqué pour détournement de fonds³⁰. En 1912 Charles Pary avait été mandaté pour signer conjointement avec le directeur général toutes les pièces de comptabilité, mandats, chèques, accreditifs et toutes autres valeurs quelconques. Si les rapports des délibérations du Comité d'Administration ne donnent pas de données quantitatives sur les résultats de la société ceux-ci se trouvent dans les rapports mensuels qui lui sont soumis. Le rapport à l'assemblée générale

du 30 mai 1917 nous apprend que pour l'exercice 1916/1917 clos au 31 mars 1917 le bénéfice sur charbons et sous-produits est de 2.493.106 frs au lieu de 1.598.531 frs, supérieur donc de 36% au bénéfice de l'exercice antérieur. Toutefois l'assemblée décréta deux distributions de dividendes la première le 28 février 1917 de 200.000 marks et la seconde également de 200.000 marks le 29 août 1917. Ces sommes ont été prélevées sur la réserve. L'occupant allemand avait introduit le mark comme moyen légal de paiement au taux de 1 mark pour 1,25 frs imposé par un arrêté allemand du 3 octobre 1914. Il peut s'agir pour les Charbonnages du Bois du Luc de se débarrasser d'espèces obtenues pour les réquisitions de charbon. Comme chaque année la Société Générale ayant à nouveau demandé communication des statuts et des résultats financiers de la société, il lui a été répondu, en confirmation des deux lettres précédentes sur la même question, que la forme de la Société ne comporte aucune publication de ces renseignements.

Quelque chose a toutefois changé dans le ton des délibérations du comité d'administration. Malgré les risques de descente des autorités d'occupation et bien avant le vote de la déclaration de guerre par le Congrès des Etats Unis (6 avril 1917) les rapports du Comité d'Administration des Charbonnages de Bois du Luc n'hésitent pas à évoquer la fin de la guerre et le retour du Roi. C'est ainsi que la société a célébré le 75^e anniversaire de l'entrée en fonction de l'ancien chef machiniste Nicolas Tilmant et du 25^e anniversaire de M. Alfred Richard, directeur des travaux de la surface. L'assemblée générale du 28 février 1917 a été précédée d'une réunion à laquelle ont été invités les directeurs, ingénieurs, le chirurgien, les principaux employés et les chefs d'ateliers et machinistes pour offrir un souvenir commémoratif aux jubilaires et dans son discours M. Jules Carlier, Président nouvellement réélu du comité d'administration n'a pas hésité à dire que ce souvenir était remis en attendant qu'une distinction suprême soit accordée par le Roi lui-même, glorieusement rentré à la tête de son armée.

²⁶ Musée de la Mine Robert Pourbaix. BM 218-Rapport mensuel du 30 mai 1917.

²⁷ Vanbersy Camille, opus cité.

²⁸ Les parts de la société étant nominatives.

²⁹ C.A. du 28 mars 1917.

³⁰ C.A. du 25 novembre 1905.